

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01588 Numéro SIREN : 529 112 237 Nom ou dénomination : VIOLAINEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2021 sous le numéro de dépôt 10930

«VIOLAINEDIS»

Société par Actions Simplifiée au capital de €40 000
Siège Social : Rue du 11 novembre
62130 VIOLAINES

529 112 237 RCS ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the 'COPIE CERTIFIEE CONFORME' text.

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : Sas VIOLAINEDIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Rue du 11 Novembre 62138 VIOLAINES Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 52911223700019 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/06/2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	66 177 49 945 16 232
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	182 895 182 895
		Constructions	AP	AQ	7 015 593 800 382 6 215 210
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	381 352 117 437 263 914
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 367 997 245 140 1 122 857
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	25 008 25 008
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	17 005 17 005
TOTAL (II)		BJ	BK	9 056 027 1 212 904 7 843 122	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	13 860 13 860
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	943 795 943 795
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	379 023 2 836 376 186
		Autres créances (3)	BZ	CA	867 681 867 681
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	2 978 556 2 978 556	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	129 283 129 283	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 312 197 2 836 5 309 361	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	14 368 224 1 215 741 13 152 483	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Sas VIOLAINEDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-1 123 861	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 134 587	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	88 754	
	TOTAL (I)			DL	139 481	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 140 046	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	2 293 137	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 471	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 756 092	
	Dettes fiscales et sociales			DY	751 950	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	62 407	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	7 900	
TOTAL (IV)			EC	13 013 002		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	13 152 483		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 506 802	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 000 000	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas VIOLAINEDIS						Néant ☐ *		
						Exercice N		
						France		
						Exportations et livraisons intracommunautaires		
						Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	25 844 443	FB		FC	25 844 443
	Production vendue	biens *	FD	1 193 626	FE		FF	1 193 626
		services *	FG	580 687	FH		FI	580 687
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	27 618 755	FK		FL	27 618 755
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	54 782
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	12 003
	Autres Produits (1) (11)						FQ	122 389
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	21 142 058
	Variation de stock (marchandises) *						FT	25 080
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	895 380
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	-4 637
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 179 092
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	212 423
	Salaires et traitements *						FY	2 039 482
	Charges sociales (10)						FZ	378 417
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	529 861
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	2 836	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	56 045
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 351 892
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	5 033
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)							GP	5 033
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	146 823
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)							GU	146 823
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-141 790
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 210 102

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sas VIOLAINEDISNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	29 434
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 065
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 807
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	35 307
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	28 621
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 065
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	39 571
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	72 256
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-36 950
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	23 878
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	14 687
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	27 848 270
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	26 713 682
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 134 587
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	20 873
		HP	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH	51 904
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	2 585
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IK	14 590
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	HX	55 576
		RC	
	(9) Dont transfert de charges	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A1	9 197
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A4	1 233
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	28 621	29 434	
Sur opération en capital	4 065	4 065	
Dotations aux amortissements dérogatoires	39 571		
Reprise amortissement exceptionnelle		1 807	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Entretien et réparation	12 793	2 900	
Honoraires	14 432		
Cotisations et divers	11 501		
Autres	13 178	9 867	
Publicité		8 106	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021 dont le total est de 13 152 483,06 Euros, dégage un bénéfice de 1 134 587,49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que la crise sanitaire actuelle n'a pas eu d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	de 03 à 05 ans
- Constructions	de 10 à 25 ans
- Agenc. aménag. constructions	de 03 à 30 ans
- Matériels et outillages	de 05 à 08 ans
- Inst. gén. agenc. aménag. div.	de 05 à 15 ans
- Matériels de bureau et inf.	de 05 à 10 ans
- Mobilier	10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. non conditionnelles, des prestations de services dits de coopération commerciale et autres avantages financiers, et des escomptes de règlements obtenus).

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

ANNEXE COVID

REGLES ET METHODES COMPTABLES

La crise sanitaire liée au covid-19 et la prorogation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un fait caractéristique de l'exercice en lien avec la situation existant au 30/06/2021.

En conséquence, s'agissant des immobilisations corporelles :

- les effets de l'épidémie connus à la date de clôture ont été pris en compte et constituent un indice de perte valeur qui a conduit à la réalisation d'un test de dépréciation sur la base de projections tenant compte des effets

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

de l'épidémie;

· l'évolution continue des conséquences directes de l'épidémie et des mesures gouvernementales, entre la date de clôture et celle de l'arrêté des comptes, constitue un événement post-clôture en lien avec des conditions existant à la clôture, de nature à ajuster le test de dépréciation.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur ses comptes en raison de son activité.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

INFORMATION AU TITRE D'UN ÉVÉNEMENT POST-CLÔTURE

Post-clôture et conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

Désignation de l'entreprise		Sas VIOLAINEDIS		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	59 529	KE	6 648	
CORPORELLES	Terrains			KG	182 895	KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	5 506 523	KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	33 608	
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP	1 315 461	KQ	160 000	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	372 709	KT	14 393	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 127 573	KW	9 464	
		Matériel de transport *		KY		KZ		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	225 010	LC	5 950		
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF			
	Immobilisations corporelles en cours		LH	1 019	LI			
	Avances et acomptes		LK		LL			
	TOTAL III		LN	8 731 191	LO	223 415		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
		Autres participations		8U		8V	8W	
Autres titres immobilisés			IP	11 403	IR	13 605		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	4 680	IU	12 325		
TOTAL IV			LQ	16 083	LR	25 930		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	8 806 803	ØH	255 993		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	66 177	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY	182 895	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	5 540 132	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH	1 475 461	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	5 750	MK	381 352	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM		MN	1 137 037	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	230 960		
	Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours	MY	1 019	MZ		NA		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		
	TOTAL III	IY	1 019	NG	5 750	NH	8 947 837	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7	
		Autres participations	IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	25 008	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	17 005	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	42 013	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	1 019	ØK	5 750	ØL	9 056 027	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas VIOLAINEDIS						Néant ☒ *
Exercice N clos le 30/06/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Sas VIOLAINEDIS Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	36 892	PF	13 053	PG		PH	49 945
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	360 794	PN	269 697	PO		PQ	630 491
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	80 934	PW	88 957	PX		PY	169 891
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	66 718	QA	52 405	QB	1 685	QC	117 437
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	108 412	QE	81 699	QF	1 807	QG	188 304
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	32 786	QM	24 050	QN		QO	56 836
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	649 644	QV	516 808	QW	3 492	QX	1 162 960
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	686 536	ØP	529 861	ØQ	3 492	ØR	1 212 904

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres Immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	39 571	NQ	NR	NS	NT	NU
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	39 571	Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY	Total général non ventilé (NW+NY)	NZ	39 571

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise Sas VIOLAINEDIS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	49 183	49 183	88 754
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	49 183	39 571	88 754
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	2 806	2 806
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X	6Y	7A
	TOTAL III		7B	2 806	2 806
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	51 989	42 407
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	2 836	2 806
		- financières	UG		
		- exceptionnelles	UJ	39 571	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE *

DGFIP N° 2057 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : <u>Sas VIOLAINEDIS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	17 005	UV		UW	17 005				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	4 987		4 987						
	Autres créances clients	UX	374 036		374 036						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	33 445		33 445						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	418 224		418 224					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	144 059		144 059						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	271 952		271 952						
	Charges constatées d'avance	VS	129 283		129 283						
TOTAUX		VT	1 392 991	VU	1 375 986	VV	17 005				
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	8 140 046		1 635 317		2 569 744		3 934 985		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 756 092		1 756 092						
Personnel et comptes rattachés		8C	492 655		492 655						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	124 808		124 808						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	14 687		14 687						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 916		20 916						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	98 883		98 883						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 293 137		2 293 137						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	62 407		62 407						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	7 900		7 900						
TOTAUX		VY	13 011 531	VZ	6 506 802		2 569 744		3 934 985		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	260 009	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	574 767	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

«VIOLAINEDIS»

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège Social : Rue du 11 novembre
62130 VIOLAINES

529 112 237 RCS ARRAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU MERCREDI 01 DECEMBRE 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2021 s'élevant à € 1 134 587,49 de la manière suivante :

-au report à nouveau débiteur	€ 1 123 860,54
-à la réserve légale	€ 4 000,00
-le solde à réserve facultative.....	€ 6 726,95

En conséquence,

- le report nouveau débiteur est annulé,
- la réserve légale s'élève à € 4 000, soit 10 % du capital,
- la réserve facultative s'élève à € 6 726,95.

L'Assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale déclare qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés, au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE VÉRIFIÉE



SAS VIOLAINEDIS

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €

Siège social : RUE DU 11 NOVEMBRE,

62138 VIOLAINES

R.C.S : ARRAS 529 112 237

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 12 mois clos le 30 juin 2021

SAS VIOLAINEDIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 30 JUIN 2021

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée VIOLAINEDIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée VIOLAINEDIS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Liévin, le 16 novembre 2021

Nicolas ROSZAK
Commissaire aux comptes

Pour la SARL NORAUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Roszak', written over the text 'Pour la SARL NORAUDIT'.

BILAN

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

ACTIF

	Valeurs au 30/06/21		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	30/06/20	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	66 177	49 945		22 637	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			59		64
Terrains	182 895			182 895	
Constructions	7 015 593	800 382		6 380 256	
Installations tech., matériel & outillages	381 352	117 437		305 991	
Autres immobilisations corporelles	1 367 997	245 140		1 211 386	
Immobilisations corporelles en cours				1 019	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	25 008			11 403	
Prêts					
Autres immobilisations financières	17 005			4 680	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	9 056 027	1 212 904	60	8 120 268	65
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			7		8
Matières premières et autres appro	13 860			9 223	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	943 795			968 876	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			9		12
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	379 023	2 836		214 545	
Autres créances (3)	867 681			1 236 678	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 978 556		23	1 922 185	15
Charges constatées d'avance (3)	129 283		1	93 215	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 312 197	2 836	40	4 444 721	35
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	14 368 224	1 215 741	100	12 564 990	100

(1) Dont droit au ball
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Handwritten signature

BILAN (SUITE)

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

PASSIF

	Valeurs au 30/06/21	% du passif	Valeurs au 30/06/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 40 000)	40 000		40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-1 123 861	-9	-1 353 157	-11
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 134 587	9	229 296	2
SITUATION NETTE	50 727		-1 083 861	-9
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	88 754	1	49 183	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	139 481	1	-1 034 677	-8
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 140 046	62	8 453 263	67
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 293 137	17	2 180 300	17
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 471		388	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 756 092	13	2 224 641	18
Dettes fiscales et sociales	751 950	6	485 643	4
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			42 909	
Autres dettes	62 407		212 522	2
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	7 900			
TOTAL DETTES	13 013 002	99	13 599 667	108
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	13 152 483	100	12 564 990	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

6 504 729

6 506 802

1 000 000

6 873 236

6 726 043

1 000 000

M



COMPTE DE RÉSULTAT

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Du 01/07/19 Au 30/06/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	25 844 443	94	18 526 812	93	7 317 631	39
Production vendue (biens et services)	1 774 313	6	1 317 038	7	457 274	35
Montant net du chiffre d'affaires	27 618 755	100	19 843 850	100	7 774 905	39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	54 782		4 863		49 920	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	12 003		33 822		-21 819	-65
Autres produits	122 389		51 169		71 221	139
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	27 807 930	101	19 933 703	100	7 874 227	40
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	20 835 773	75	14 748 558	74	6 087 215	41
Variation de stocks	25 080		3 567		21 513	603
Achats de matières premières et autres approvisionnements	895 380	3	736 354	4	159 026	22
Variation de stocks	-4 637		-488		-4 149	-850
Autres achats et charges externes	1 485 378	5	1 292 838	7	192 540	15
Impôts, taxes et versements assimilés	212 423	1	186 002	1	26 422	14
Salaires et traitements	2 039 482	7	1 742 669	9	296 813	17
Charges sociales	378 417	1	309 350	2	69 066	22
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	529 861	2	499 557	3	30 304	6
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	2 836		2 806		30	1
Dotations aux provisions						
Autres charges	56 045		18 702		37 343	200
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	26 456 038	96	19 539 914	98	6 916 124	35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 351 892	5	393 789	2	958 103	243
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

M

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Du 01/07/19 Au 30/06/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 033		2 047		2 986	146
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 033		2 047		2 986	146
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	146 823	1	146 412	1	411	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	146 823	1	146 412	1	411	
RÉSULTAT FINANCIER	-141 790	-1	-144 365	-1	2 575	2
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 210 102	4	249 424	1	960 678	385
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	29 434		18 441		10 994	60
Sur opérations en capital	4 065				4 065	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	1 807				1 807	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	35 307		18 441		16 866	91
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	28 621		1 640		26 980	
Sur opérations en capital	4 065				4 065	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	39 571		36 928		2 643	7
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	72 256		38 568		33 688	87
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-36 950		-20 127		-16 822	-84
Participation des salariés aux résultats	23 878				23 878	
Impôt sur les bénéfices	14 687				14 687	
TOTAL DES PRODUITS	27 848 270	101	19 954 191	101	7 894 078	40
TOTAL DES CHARGES	26 713 682	97	19 724 895	99	6 988 787	35
Bénéfice ou Perte	1 134 587	4	229 296	1	905 291	395

m

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

2 585
14 590

2 047
16 985

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021 dont le total est de 13 152 483,06 Euros, dégage un bénéfice de 1 134 587,49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que la crise sanitaire actuelle n'a pas eu d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

M

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	de 03 à 05 ans
- Constructions	de 10 à 25 ans
- Agenc. aménag. constructions	de 03 à 30 ans
- Matériels et outillages	de 05 à 08 ans
- Inst. gén. agenc. aménag. div.	de 05 à 15 ans
- Matériels de bureau et inf.	de 05 à 10 ans
- Mobilier	10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. non conditionnelles, des prestations de services dits de coopération commerciale et autres avantages financiers, et des escomptes de règlements obtenus).

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

ANNEXE COVID

REGLES ET METHODES COMPTABLES

La crise sanitaire liée au covid-19 et la prorogation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un fait caractéristique de l'exercice en lien avec la situation existant au 30/06/2021.

En conséquence, s'agissant des immobilisations corporelles :

- les effets de l'épidémie connus à la date de clôture ont été pris en compte et constituent un indice de perte valeur qui a conduit à la réalisation d'un test de dépréciation sur la base de projections tenant compte des effets

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

de l'épidémie;

· l'évolution continue des conséquences directes de l'épidémie et des mesures gouvernementales, entre la date de clôture et celle de l'arrêté des comptes, constitue un événement post-clôture en lien avec des conditions existant à la clôture, de nature à ajuster le test de dépréciation.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur ses comptes en raison de son activité.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

INFORMATION AU TITRE D'UN ÉVÉNEMENT POST-CLÔTURE

Post-clôture et conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	59 529		6 648
CORPORELLES	Terrains		182 895		
	Sur sol propre		5 506 523		33 608
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		1 315 461		160 000
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		372 709		14 393
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		1 127 573		9 464
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		225 010		5 950
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours		1 019		
	Avances et acomptes				
		TOTAL	8 731 191		223 415
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		11 403		13 605
	Prêts et autres immobilisations financières		4 680		12 325
		TOTAL	16 083		25 930
		TOTAL GENERAL	8 806 803		255 993

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			66 177	
CORPORELLES	Terrains				182 895	
	Sur sol propre				5 540 132	
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons				1 475 461	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			5 750	381 352	
	Inst. gal. agen. amé. divers				1 137 037	
	Autres immos corporelles					
	Mat. bureau, inform., mobilier				230 960	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours		1 019			
	Avances et acomptes					
		TOTAL	1 019	5 750	8 947 837	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				25 008	
	Prêts & autres immob. financières				17 005	
		TOTAL			42 013	
		TOTAL GENERAL	1 019	5 750	9 056 027	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	36 892	13 053		49 945
Terrains					
Sur sol propre		360 794	269 697		630 491
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		80 934	88 957		169 891
Inst. techniques matériel et outil. industriels		66 718	52 405	1 685	117 437
Inst. générales agencem. amén.		108 412	81 699	1 807	188 304
Autres immob. corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		32 786	24 050		56 836
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	649 644	516 808	3 492	1 162 960
	TOTAL GENERAL	686 536	529 861	3 492	1 212 904

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre	32 368						32 368
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.	7 203						7 203
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL	39 571						39 571
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL	39 571						39 571
Total général non ventilé		39 571					39 571

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES PROVISIONS

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	49 183	39 571		88 754
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	49 183	39 571		88 754
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	2 806	2 836	2 806	2 836
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	2 806	2 836	2 806	2 836
	TOTAL GÉNÉRAL	51 989	42 407	2 806	91 590
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		2 836	2 806	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles		39 571		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

pm

ETAT DES CRÉANCES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	17 005		17 005
	Clients douteux ou litigieux	4 987	4 987	
	Autres créances clients	374 036	374 036	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 445	33 445	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	418 224	418 224	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	144 059	144 059	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	271 952	271 952	
	Charges constatées d'avance	129 283	129 283	
TOTAUX		1 392 991	1 375 986	17 005
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		- Prêts accordés en cours d'exercice		
	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

M

ETAT DES DETTES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	8 140 046	1 635 317	2 569 744	3 934 985
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 756 092	1 756 092		
Personnel & comptes rattachés	492 655	492 655		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	124 808	124 808		
Etat & Impôts sur les bénéfices	14 687	14 687		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	20 916	20 916		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	98 883	98 883		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	2 293 137	2 293 137		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	62 407	62 407		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	7 900	7 900		
TOTAUX	13 011 531	6 506 802	2 569 744	3 934 985
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	260 009			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exer.	574 767			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

m

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	127 666
Financières	1 617
Exceptionnelles	
TOTAL	129 283

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	99 876
Autres créances	186 212
Disponibilités	
TOTAL	286 088

M

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 900
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	7 900

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 012
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 630
Dettes fiscales et sociales	642 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	891 943

M

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 000,00	10,00

JA

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	25 844 443		25 844 443
Production vendue	1 774 313		1 774 313
Chiffre d'affaires	27 618 756		27 618 756

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 351 892	1 402 468	392 691	959 201
RÉSULTAT FINANCIER	-141 790	-141 760	-39 693	-102 097
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-36 950	-36 779	-10 298	-26 652
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-23 878			-23 878
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-33 346	33 346
DÉFICITS ANTÉRIEURS IMPUTÉS		-1 052 385	-294 668	294 668
TOTAL	1 149 274	171 545	14 687	1 134 588

jm

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 21 594,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:

- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 63 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 2%)
- Rotation: moyenne
- Taux d'actualisation retenu: 1,55 %
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 25,00% a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles	6 931 558					6 931 558
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	6 931 558					6 931 558
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	21 594					21 594
TOTAL	6 953 152					6 953 152



DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 931 558	6 931 558
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	6 931 558	6 931 558

M

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
14 Amortissements dérogatoires						
- Sur immobilisations		13 034		10 486		23 520
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés			6 328		6 328	
- contribution sociale de solidarité						
- autres	16 960		15 635	16 960	15 635	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	16 960	13 034	21 963	27 446	21 963	23 520
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficit reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

M

EFFECTIF

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

LES EFFECTIFS

	30/06/2021	30/06/2020
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	3,00	3,00
Agents de maîtrise	7,00	7,00
Employés et techniciens	63,00	62,00
Ouvriers		
Total	73,00	72,00

Afin de disposer d'une information pertinente, l'effectif indiqué ci-dessus a été calculé en équivalent temps plein (ETP).

M

**IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE
CONSOLIDANT LES COMPTES ET
ENTREPRISES LIÉES**

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SAS SEVHOLD
5 Place de la république 62980 Vermelles
N° SIREN : 810972661

M

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES ET ENTREPRISES LIÉES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	144 059	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	144 059	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	98 246	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes	98 246	
Produits		
Autres produits financiers	2 585	
Charges		
Charges financières		14 590



RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 07/20 au 06/21	Exercice 07/19 au 06/20	Exercice 07/18 au 06/19	Exercice 01/18 au 06/18	Exercice 01/17 au 12/17
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	27 618 755	19 843 850	4 794 474		
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 740 808	768 176	-587 350	-15 505	-29 644
Impôts sur les bénéfices	14 687				
Participation des salariés due au titre de l'exercice	23 878				
Résultat net (C)	1 134 587	229 296	-763 366	-15 847	-30 729
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	567 655	538 880	176 017	342	1 084
Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	435,20	192,04	-146,84	-3,88	-7,41
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	425,56	192,04	-146,84	-3,88	-7,41
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	283,65	57,32	-190,84	-3,96	-7,68
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	73	72	56		
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 039 482	1 742 669	735 638		
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	378 417	309 350	143 850		

W



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (30/06/2020) avant affectations	-1 034 677
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/07/2020)	-1 034 677
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	-1 034 677
Variations en cours d'exercice	1 174 158
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement	39 571
Résultat de l'exercice	1 134 587
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	139 481
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	1 174 158
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	1 174 158



CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
671200	Pénalités amendes fiscales	171	
671800	Autr.Charg.Except./Op.Gestion	11 082	
671810	Franchises Vétusté S/Sinistres	2 007	
671820	Franchise sur sinistre	10 500	
672635	Ch./Ex.Ant - Impôts	4 860	
675200	Val. éléments d'actif cédés	4 065	
687250	Dot. aux amortis dérogatoires	39 571	
771800	Autres Prod.Except./Op.Gest.		1 077
771810	Ecart Positifs S/Sinistres		5 821
772635	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.État		18 880
772637	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.		3 656
775200	Prod. Cess. Immob.Corp.		4 065
787100	Reprise amort excep		1 807
TOTAL		72 256	35 307



CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
652606	Ch./Ex.Ant-Ach.Matièr.-Fournit	187	
652607	Ch./Ex.Ant-Achats	1 023	
652611	Ch./Ex.Ant - Sous-Traitance	5 743	
652613	Ch./Ex.Ant - Locations	1 080	
652615	Ch./Ex.Ant - Entret/répar.	12 793	
652622	Ch./Ex.Ant - Honoraires	14 432	
652626	Ch./Ex.Ant - Téléphone	263	
652627	Ch./Ex.Ant-Serv.Banc. & Assim.	300	
652628	Ch./Ex.Ant-Cotizat. & Divers	11 501	
652651	Ch./Ex.Ant-Redevances...	1 194	
654410	Pertes S/Chq. Impay.Exerc.Ant.	3 388	
672635	Ch./Ex.Ant - Impôts	4 860	
752607	Pr./Ex.Ant-Achats		744
752611	Pr./Ex.Ant-Sous-Traitance		426
752615	Pr./Ex.Ant-Entretien Répar.		2 900
752623	Pr./Ex.Ant-Publicité		8 106
752626	Pr./Ex.Ant-Frais Pstx Télécom.		2 388
752628	Pr./Ex.Ant-Cotizat. & Divers		1 664
752703	Pr./Ex.Ant-Vtes Prod.Résid.		994
752706	Pr./Ex.Ant-Part.Pub.		3 582
754410	Rentrées S/Chq.Impay.Exerc.Ant		69
772635	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.État		18 880
772637	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.		3 656
	TOTAL	56 763	43 408

M

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

Engagements donnés par des tiers en garantie de dettes financières de VIOLAINEDIS

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
20/12/2018	Caution solidaire de M. PRACHE et de Mme PRACHE en garantie d'un emprunt de 1 500 000 euros contracté au CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE. La caution est limitée à 195 000 euros chacun. En cours au 30/06/2021 : 1 342 905,45 euros	390 000 €
20/12/2018	Caution solidaire de la SAS DETA DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 1 500 000 euros consenti par le CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE. Caution limitée à la somme de 375 000 euros en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Cautions solidaires des sociétés SAS AMANDIS, SAS SODILOISON, SAS CARVIDIS, SAS SDN et SAS ELBEUF DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 1 500 000 euros consenti par le CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE. Cautions Limitées à la somme de 225 000 euros chacune en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Caractéristiques de l'emprunt : - Durée : 144 mois - Différé d'amortissement : 12 mois. Après la phase de différé, les cautions s'engagent jusqu'à réalisation par VIOLAINEDIS, de 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal de dettes financières à moyen et long terme. En cours au 30/06/2021 : 1 342 905,45 euros	1 342 905 €
20/12/2018	Caution solidaire de M. PRACHE et de Mme PRACHE en garantie d'un emprunt de 137 500 euros contracté au CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE. La caution est limitée à 17 875 euros chacun. En cours au 30/06/2021 : 108 759,72 euros	35 750 €



ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
20/12/2018	Caution solidaire de la SAS DETA DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 137 500 euros consenti par le CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE. Caution limitée à la somme de 34 375 euros en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Cautions solidaires des sociétés SAS AMANDIS, SAS SODILOISON, SAS CARVIDIS, SAS SDN et SAS ELBEUF DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 137 500 euros consenti par le CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE. Cautions Limitées à la somme de 20 625 euros chacune en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Caractéristiques de l'emprunt : - Durée : 7 ans Après la phase de différé, les cautions s'engagent jusqu'à réalisation par VIOLAINEDIS, de 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal de dettes financières à moyen et long terme. En cours au 30/06/2021 : 108 759,72 euros	108 760 €
27/12/2018	Caution solidaire de M. PRACHE et de Mme PRACHE en garantie d'un emprunt de 2 500 000 euros contracté auprès d'EDEL. La caution est limitée à 250 000 euros, et ce, pour une durée de 204 mois à compter de la réalisation du prêt. En cours au 30/06/2021 : 1 918 861,47 euros (déblocage partiel)	250 000 €
27/12/2018	Caution solidaire de la SAS DETA DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 2 500 000 euros consenti par EDEL. Caution limitée à la somme de 625 000 euros en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Cautions solidaires des sociétés SAS AMANDIS, SAS SODILOISON, SAS CARVIDIS, SAS SDN et SAS ELBEUF DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 2 500 000 euros consenti par EDEL. Cautions Limitées à la somme de 375 000 euros chacune en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Caractéristiques de l'emprunt : - Durée : 180 mois - Différé d'amortissement : 12 mois. Après la phase de différé, les cautions s'engagent jusqu'à réalisation par VIOLAINEDIS, de 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal de dettes financières à moyen et long terme. En cours au 30/06/2021 : 1 918 861,47 euros (déblocage partiel)	1 918 861 €
27/12/2018	Caution solidaire de M. PRACHE et de Mme PRACHE en garantie d'un emprunt de 2 345 000 euros contracté au CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE. La caution est limitée à 304 850 euros chacun. En cours au 30/06/2021 : 2 158 762,54 euros	609 700 €

ma



ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
27/12/2018	Caution solidaire de la SAS DETA DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 2 345 000 euros contracté au CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE. Caution limitée à la somme de 586 250 euros en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Cautions solidaires des sociétés SAS AMANDIS, SAS SODILOISON, SAS CARVIDIS, SAS SDN et SAS ELBEUF DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 2 345 000 euros contracté au CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE. Cautions Limitées à la somme de 351 750 euros chacune en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Caractéristiques de l'emprunt : - Durée : 180 mois - Différé d'amortissement : 12 mois. Après la phase de différé, les cautions s'engagent jusqu'à réalisation par VIOLAINEDIS, de 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal de dettes financières à moyen et long terme. En cours au 30/06/2021 : 1 918 861,47 euros (déblocage partiel)	1 918 861 €
07/03/2019	Caution solidaire de M. PRACHE en garantie d'un emprunt de 137 500 euros contracté auprès d'EDEL. La caution est limitée à 13 750 euros. En cours au 30/06/2021 : 108 719,80 euros	13 750 €
07/03/2019	Caution solidaire de la SAS DETA DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 137 500 euros consenti par la banque EDEL. Caution limitée à la somme de 34 275 euros en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Cautions solidaires des sociétés SAS AMANDIS, SAS SODILOISON, SAS CARVIDIS, SAS SDN et SAS ELBEUF DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 137 500 euros consenti par la banque EDEL. Cautions Limitées à la somme de 20 625 euros chacune en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Caractéristiques de l'emprunt : - Durée : 84 mois Après la phase de différé, les cautions s'engagent jusqu'à réalisation par VIOLAINEDIS, de 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal de dettes financières à moyen et long terme. En cours au 30/06/2021 : 108 719,80 euros	108 720 €
11/02/2019	Caution solidaire de M. PRACHE et de Mme PRACHE en garantie d'un emprunt de 1 500 000 euros contracté auprès d'EDEL. La caution est limitée à 150 000 euros, et ce, pour une durée de 204 mois à compter de la réalisation du prêt. En cours au 30/06/2021 : 1 293 548,76 euros	150 000 €

MA

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
11/02/2019	Caution solidaire de la SAS DETA DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 1 500 000 euros consenti par la banque EDEL. Caution limitée à la somme de 375 000 euros en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Cautions solidaires des sociétés SAS AMANDIS, SAS SODILOISON, SAS CARVIDIS, SAS SDN et SAS ELBEUF DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 1 500 000 euros consenti par la banque EDEL. Cautions Limitées à la somme de 225 000 euros chacune en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Caractéristiques de l'emprunt : - Durée : 144 mois - Différé d'amortissement : 12 mois. Après la phase de différé, les cautions s'engagent jusqu'à réalisation par VIOLAINEDIS, de 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal de dettes financières à moyen et long terme. En cours au 30/06/2021 : 1 293 548,76 euros	1 293 549 €
14/04/2021	Caution solidaire de la SAS DETA DISTRIBUTION en garantie d'un billet de trésorerie de 1 000 000 d'euros consenti par la banque EDEL. Caution limitée à la somme de 1 000 000 d'euros en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. En cours au 30/06/2021 : 1 000 000 d'euros	1 000 000 €
15/04/2021	Caution solidaire de Mr Christophe Prache en garantie d'un billet de trésorerie de 1 000 000 d'euros consenti par la banque EDEL. Caution limitée à la somme de 107 516 euros, couvrant le paiement de 10% du principal, majoré des intérêts et, le cas échéant, des pénalités ou intérêts de retard et pour une durée de 35 mois. En cours au 30/06/2021 : 1 000 000 d'euros	107 516 €
	TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	9 248 372 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

Sûretés réelles consenties

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
07/03/2019	Nantissement du fonds de commerce situé à VIOLAINES en garantie d'un emprunt de 1 500 000 euros contracté au CREDIT AGRICOLE, et ce, jusqu'au complet remboursement du prêt. En cours au 30/06/2021 : 1 342 905,45 euros	1 342 905 €
07/03/2019	Nantissement du fonds de commerce situé à VIOLAINES en garantie d'un emprunt de 137 500 euros contracté au CREDIT AGRICOLE, et ce, jusqu'au complet remboursement du prêt. En cours au 30/06/2021 : 108 759,72 euros	108 760 €
27/12/2018	Hypothèque de 1 ^{er} rang sur un ensemble immobilier situé à VIOLAINES à hauteur de 2 500 000 euros en garantie d'un emprunt de 2 500 000 euros contracté à EDEL, et ce, pour une durée de 192 mois. En cours au 30/06/2021 : 1 918 861,47 euros (déblocage partiel)	1 918 861 €
27/12/2018	Hypothèque de 1 ^{er} rang sur un ensemble immobilier situé à VIOLAINES à hauteur de 2 345 000 euros en garantie d'un emprunt de 2 345 000 euros contracté au CREDIT AGRICOLE, et ce, pour une durée de 192 mois. En cours au 30/06/2021 : 2 158 762,54 euros	2 158 763 €
07/03/2019	Nantissement du fonds de commerce situé à VIOLAINES en garantie d'un emprunt de 137 500 euros contracté à la banque EDEL, et ce, jusqu'au complet remboursement du prêt. En cours au 30/06/2021 : 108 719,80 euros	108 720 €
07/03/2019	Nantissement du fonds de commerce situé à VIOLAINES en garantie d'un emprunt de 1 500 000 euros contracté à la banque EDEL, et ce, jusqu'au complet remboursement du prêt. En cours au 30/06/2021 : 1 293 548,76 euros	1 293 549 €
15/04/2021	Nantissement en 7 ^{ème} rang du fonds de commerce de la SAS VIOLAINEDIS en garantie d'un billet de trésorerie de 1 000 000 d'euros contracté à la banque EDEL, et ce, jusqu'au complet remboursement de celui-ci. En cours au 30/06/2021 : 1 000 000 d'euros	1 000 000 €
	TOTAL DES SURETES REELLES CONSENTIES	7 931 558 €

M